



Transcription de mariage algerien

Par **mimi**, le **07/02/2011** à **16:14**

Bonjour,

j'ai fait ma demande de transcription de mariage sans ccm, depuis mon mariage en Algerie je vis avec mon mari en Algerie. Lors de ma demande de transcription j'ai mentionné que je vivai en Algerie et je leur ai donné une residence. En septembre j'ai accouché en France j'ai renvoyé un courir à Nantes leur expliquant que je voulais recevoir mais courrier en France chez mes parents car en Algerie je ne reçoit rien. Hier ma mere a reçu un courrier de la mairie pour aller retirer mon livret de famille français. Le probleme etant que je n'ai pas eu mes actes de mariages transcrit seulement le livret de famille et pour une demande de visa il faut les 2, comment faire? tout en sachant que ni moi ni mon mari n'avons eu d'entretien. merci de me repondre le plus rapidement possible